

Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales,

Collectif de citoyens et d'entreprises. Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation critique de l'unique accès routier au Vallespir : **un pont en béton armé de 89 ans** emprunté par 20 000 véhicules par jour ; **30 000 habitants dépendent de ce seul accès.**

Un incident, des intempéries, un incendie, le besoin d'évacuer rapidement la population, d'acheminer des secours, **ce seul accès est un véritable goulot d'étranglement pour toute une vallée.**

Dans le présent proche cet unique accès sera coupé de façon certaine : en effet la restauration de cet ouvrage est indispensable à sa survie ; elle imposera **"une coupure de la circulation jour et nuit pendant 1 mois et demi" (1)**, si, et souhaitons-le, aucune mauvaise surprise et dégradation structurelle n'est découverte lors de la remise à neuf de la couche de roulement. **Sans autre accès par où passerons nous ?**

Pourtant vos services n'ont pas donné suite aux deux recours gracieux formulés par nos élus ; un deuxième accès ne serait donc pas d'utilité publique majeure ?

Nous vous demandons donc, solennellement et dans l'intérêt général de nous exposer le plan mis en œuvre par vos services pendant toute coupure de circulation du pont routier actuel pour :

- **assurer la sécurité des habitants** de toute la vallée : leur garantir un accès permanent et rapide aux secours, soins médicaux et services essentiels (notamment les transports scolaires).
- **organiser un nouveau plan de circulation** et la sécurité des villes de Maureillas et de Saint Jean Pla de Corts alors traversées par poids lourds, bus et véhicules
- **préserver l'activité économique** de la vallée ;

Face à l'urgence et à l'absence de solution pérenne, nous réaffirmons notre inquiétude et attendons une réponse claire et publique sur les mesures prévues.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération respectueuse

Catherine Delhoste



Marc Renou

Nicolas Giganto Villan

cc : *Sous-Préfecture de Céret*

Elus de la Vallée

(1) *Courrier des services techniques du département*

(1) Courrier des services techniques du département

Sur notre demande Monsieur Garrabé, Conseiller Général, a interrogé les services techniques du département sur les travaux à prévoir pour le pont routier actuel.

La réponse ci-jointe nous a été transmise

TR: éléments pont de Céret

Madame,

Monsieur GARRABÉ vous fait parvenir les informations suivantes.

Bien cordialement,

Mathilde Bertrand

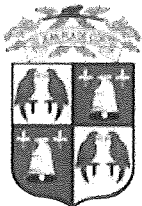
Accueil - Etat civil - Elections - Urbanisme

Mairie Saint Jean Pla de Corts

1 Square Guy Malé

66 490 Saint Jean Pla de Corts

Tél : 04 68 83 17 64



Protégeons l'environnement : N'imprimez ce message que si nécessaire.

tu trouveras ci joint comme convenu, une note succincte sur l'ouvrage de franchissement du Tech _
La dernière inspection détaillée date d'avril 2023 et la prochaine aura lieu en 2025.

Présentation du pont de la RD 115 sur le Tech à Céret

Le pont sur le Tech de la RD 115 en agglomération de Céret, est un ouvrage en béton armé construit en 1939 et achevé avant l'Aiguat de 1940. C'est un pont en arc d'une ouverture de 54 m pour un tirant d'air de 20 mètres et épaulé par 2 viaducs d'accès en maçonnerie.

Compte tenu de sa portée, il est visité tous les 2 ans par le service des ouvrages d'art du Département et la visite périodique de 2023 fait ressortir un bon état général, il est noté 3 sur une échelle de gravité allant de 1 à 5 (5 étant la plus mauvaise note).

Situé sur un axe stratégique et dans le but d'en assurer sa pérennité, des travaux d'entretien courant doivent être programmés. Une première phase de travaux à court terme comprenant la réalisation d'une étanchéité des trottoirs et la réfection des joints de chaussée a eu lieu en octobre et novembre 2021. Par contre, la reprise de l'étanchéité globale de l'ouvrage et la remise à neuf de la couche de roulement doivent être programmés à court ou moyen termes pour respecter le programme d'entretien de l'ouvrage. Ces interventions nécessiteront la fermeture totale de la voie jour et nuit durant un mois à un mois et demi.

